



NOTE D'INFORMATION INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019 - 2020

Inscriptions ouvertes

La **Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède** gère les 8 écoles situées sur les communes du Coux-et-Bigaroque-Mouzens, Meyrals, Saint-Cyprien, Siorac en Périgord, Sagelat et Pays de Belvès.

Dossier d'inscription à compléter et à retourner à la Mairie de votre lieu de résidence pour validation accompagné des pièces demandées.

Toute demande d'inscription d'un enfant qui réside en dehors du territoire doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée de la part des parents, à adresser à la commune de résidence ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.

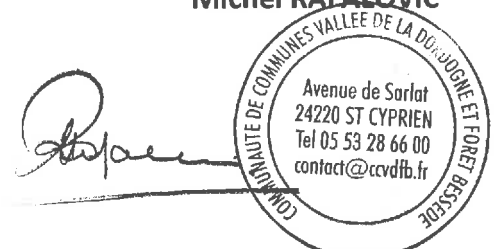
Les parents pourront également rencontrer les directeurs et directrices d'école en prenant rendez vous :

- Ecole primaire du Coux-et-Bigaroque, Mme Turchetti : 05.53.31.61.42
- Ecole maternelle et primaire de Meyrals, Mme Moron : 05.53.31.35.22
- Ecole maternelle de Saint-Cyprien, Mme Amiand : 05.53.28.37.97
- Ecole primaire de Saint-Cyprien, M. Cheyrou : 05.53.29.21.49
- Ecole maternelle et primaire de Siorac en Périgord, Mme Lefrançois-Laquièze : 05.53.31.61.06
- Ecole primaire de Sagelat, Mme Pistozzi : 05.53.30.22.49
- Ecole maternelle et primaire de Belvès, M. Meyre : 05.53.29.01.33

Le secrétariat de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède et, notamment Mme Chroback en charge des affaires scolaires, restent à votre entière disposition au 05.53.28.66.00 pour tout renseignement complémentaire.



Le Président,
Michel RAFALOVIC





INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2019-2020

ECOLE DE : RPI Le Coux/Siorac RPI Pays de Belves/Sagelat Meyrals
 St Cyprien Primaire St Cyprien Maternelle

IDENTITE DE L'ELEVE *:

NOM : PRENOM :

SEXE : DATE ET LIEU DE NAISSANCE (ville + département) :

ADRESSE : CP Ville :

CLASSE DANS LAQUELLE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT EST DEMANDEE :

Documents à joindre au dossier :

- Photocopie du livret de famille
- Justificatif de domicile

*Pour les inscriptions en TPS (toute petite section), merci de préciser le mode de garde actuel :

Crèche ou Assistante maternelle (Nom/Domiciliation/téléphone) :

Autre :

CANTINE

L'inscription à la cantine est-elle demandée : Oui Non

Si oui : Forfait plein (4 jours par semaine) Demi Forfait (2 jours fixes par semaine à préciser)

Mode de Paiement : Prélèvement (Autorisation jointe à compléter et signer accompagné d'un RIB)

Chèque ou Espèce (Trésor Public)

DEMANDEUR(S) :	PERE/MERE	MERE/PERE
NOM *		
PRENOM*		
ADRESSE*		
TELEPHONE*		
COURRIEL*		
Allocataire CAF MSA * (Nécessaire pour la facturation cantine)	N° (Le tarif le plus élevé sera appliqué en cas de non communication de ce n°)	

J'accepte que ces données personnelles soient collectées pour le traitement mentionné, ci-dessous.

Date

Signature(s) :

----- Partie réservée à l'administration -----

MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

INSCRIPTION DE L'ELEVE A L'ECOLE **AVIS du Maire** : FAVORABLE DEFAVORABLE

DATE :

SIGNATURE DU MAIRE

GESTIONNAIRE DES ECOLES

Communauté de Communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède
Avenue de Sarlat - 24220 SAINT-CYPRIEN / Tél : 05.53.28.66.00

INSCRIPTION DE L'ELEVE A L'ECOLE **AVIS DE LA CCVDFB** : FAVORABLE DEFAVORABLE

DATE :

SIGNATURE DU PRESIDENT DE LA CCVDFB

La communauté de communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions à l'école et à la cantine. Ces données sont à destination de l' élu en charge des affaires scolaires, des services concernés de la CCVDFB, de la Direction de l'école et du Trésor Public. Elles sont conservées jusqu'à la fin de la scolarité de votre enfant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en contactant le délégué à la protection des données : ATD24 2 Place Hoche 24000 PERIGUEUX dpd.mutualise@atd24.fr.

*Données à compléter impérativement.